

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Aménagée cette fois à Saint-Stanislas-de-Kostka  
sous le tablier sud du pont Larocque**

## **Une seconde murale emblématique voit le jour à la Halte des Plaisanciers du Parc régional**

(Saint-Stanislas-de-Kostka - Le 3 novembre 2021) Dans la foulée de l'inauguration de la murale "Les champs du Fleuve" plus tôt cet été à la Halte des Villages, sous le tablier sud du pont St-Louis à Saint-Louis-de-Gonzague, la MRC ne pouvait demeurer indifférente face à l'engouement suscité par l'installation de cette oeuvre d'art magistrale.

Voilà pourquoi le duo d'artistes formé de mesdames Sophie Wilkins et Anik Favreau s'est vu confier le mandat de laisser libre cours à leur créativité, afin de parer également le mur de soutènement du tunnel cycliste et piétonnier passant sous le tablier sud du pont Larocque à la Halte des Plaisanciers du Parc régional à Saint-Stanislas-de-Kostka.

### **- Œuvre d'art emblématique -**

À l'image de ce qui fut dévoilé en conférence de presse à la Halte des Villages le 6 juillet dernier, la murale installée en sol staniçois sous le pont Larocque intitulée « *Murale des Plaisanciers* » en met de nouveau plein la vue aux passants et revêt toutes les particularités d'une oeuvre d'art qui se veut à nouveau emblématique.

Quiconque s'y arrête pour l'apprécier sera impressionné par sa dimension, la créativité et la palette de couleurs utilisées. La murale illustre plusieurs caractéristiques régionales, notamment au niveau de la faune et de la flore, de la richesse des activités de chasse et de pêche, des forts vents permettant la pratique des sports de voile, de la navigation, fort présente chez nous avec la richesse des plans d'eau et le paysage central évoquant un décor enchanteur pour la pratique des activités nautiques, dont le kayak.

Le duo d'artistes n'est pas peu fier à nouveau du résultat obtenu. Comme l'affirme elle-même madame Wilkins « *C'est gratifiant de pouvoir en quelque sorte laisser un legs artistique et culturel à un milieu de vie qui nous a vu naître et grandir, étant toutes deux de la région. Nous invitons la population et les usagers du Parc à s'approprier à leur tour cette murale et à en faire un lieu d'échange et de réflexion* ».

*“La Halte des Plaisanciers ne cesse de voir sa popularité s'accroître depuis quelques années, non seulement auprès des usagers du Parc régional, mais aussi auprès des Staniçois et des Staniçoises. De toute évidence, la réalisation de cette murale ne fera que contribuer davantage à l'attrait de ce lieu récréatif et de loisir”* de commenter madame Caroline Huot, mairesse de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Pour le préfet suppléant de la MRC et maire de la municipalité voisine de Saint-Louis-de-Gonzague, M. Yves Daoust, *“Voilà un bel exemple où la créativité culturelle peut être mise au profit de l'identité d'une région et du sentiment d'appartenance à un territoire. Merci encore à ces deux artistes de chez nous!”*

La MRC se joint à la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka pour inviter les citoyens à venir apprécier cette *“Murale des Plaisanciers”*.

## **MRC de Beauharnois-Salaberry**

- 30 -

Source : Guy Longtin  
Coordonnateur aux communications  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
Tél : 450-225-0870 (226)  
Courriel : g.longtin@mrcbhs.ca